

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
- Présents : 08
- Votants : 08
- Absents : 00
- Exclus : 00

Date de convocation**01.07.2024****Date d'affichage****11.07.2024****Objet**Location bureau Maison
des Annonciades**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOZEROY****Séance du 08 juillet 2024 à 20h00**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, Georges BALANCHE.

Absent Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Marine BINETRUY

Madame Lola ROSSIER, thérapeute et accompagnante périnatale souhaiterait pouvoir exercer son activité dans un bureau à la Maison des Annonciades. Elle propose un partage de bureau avec Madame Mélodie CHABOD (bureau 3 bis).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **DE DONNER** une suite favorable à cette demande.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public avec la personne intéressée en fixant le montant de la redevance conformément à la délibération 2024_06D du 05 février 2024 (20€/mois/15 m², comprenant les charges de chauffage, d'électricité et d'eau, pour l'utilisation d'un jour par semaine)
- **PRECISE** que le local ne pourra pas servir de lieu d'exposition fréquentée par le public.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 08 juillet 2024

Le Maire

Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
Marine BINETRUY